Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20261105-20260923DELIB20-DE

Département des Côtes-d'Armor

Commune de

Quemper Guézennec

22260 Quemper-Guézennec

Tél. 02 96 95 62 62
E-mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 23 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15
Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Marie-Yvonne GELARD, Jean-Paul LE CALVEZ, Thierry ROGER, Carole LAURENT, Damien LEVEQUE, Florence GOD, Séverine JEANDEL, Hélène PLASSART, Thomas BOUSSOUGANT, Florian ROUAULT, Christelle JOLY, Mélanie LANGELLA,

Absents : Alain BOIN,

Secrétaire de séance : Carole LAURENT,

VENTE HANGAR ET TERRAIN RUE DU PORT

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en vente du hangar et du terrain constructible, anciennement propriété des consorts KRUMMENACKER au profit de Monsieur Yann LE GOFF. Le hangar, situé 11, rue du Port, cadastré A n° 953 d'une contenance de 594 m², et le terrain à bâtir d'une contenance de 596 m².

Le prix de vente de l'ensemble est fixé à 44 000,00 €uros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE de la vente du hangar sis 11, rue du Port et du terrain constructible portant les désignations cadastrales A n°953 et A n°954 pour une contenance totale de 1 190 m².

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir l'ensemble des démarches nécessaires liées à la vente auprès de Maître PATARIN, Notaire à PONTRIEUX.

Fait et délibéré, le 23 septembre 2026,

Le Maire,

Gilbert LE VAILLANT,

MAIRIE de QUEMPER-GUEZENNEC (Côtes-d'Armor)

la Secrétaire,

Carole LAURENT,